



Note d'orientation

Pré-sommet du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

19 juillet 2021

I. Contexte

Dans les derniers jours précédant le pré-Sommet du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (26-28 juillet 2021), le Secrétariat tient fait part de conseils supplémentaires avec tous les États membres et les délégués qui se joindront virtuellement ou en personne, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le pré-Sommet est l'un des premiers événements hybrides majeurs de l'ère COVID-19, et les organisateurs ont travaillé avec diligence au sein des Nations Unies, auprès des agences basées à Rome et avec le gouvernement italien afin de garantir un événement sûr, inclusif et réussi pour faire progresser la vision globale du Sommet sur les systèmes alimentaires.

Cette note d'orientation présente un aperçu des informations importantes relatives au programme, aux protocoles sanitaires, à l'inscription, aux déclarations ministérielles, aux réunions bilatérales et à la logistique. Les dernières informations publiques et les réponses aux questions fréquemment posées se trouvent toujours sur la [page Web du pré-Sommet](#), tandis que cette note fournit un résumé des dernières modifications les plus importantes.

II. Programme

Le programme principal du pré-Sommet se trouve sur la page Web, à la fois sous la forme d'un résumé des sessions et d'un programme détaillé avec les noms des intervenants confirmés et/ou invités. Dans l'ensemble, il compte près de 50 sessions qui rassemblent et présentent les idées de chacun des domaines de travail et des groupes d'intérêt qui ont participé durant toute une année aux activités de préparation au Sommet.

Les parties prenantes et les délégués sont encouragés à consulter le programme, à s'inscrire sur la plateforme virtuelle du Sommet comme indiqué ci-dessous, et à s'assurer de garder du temps dans leur emploi du temps pour participer à autant de sessions qui les intéressent que possible.

Le pré-Sommet comprend également plus de 100 sessions affiliées, qui jouent un rôle complémentaire essentiel pour mettre en lumière d'autres idées précieuses et offrir une plateforme pour réunir les acteurs du monde entier afin de s'assurer que davantage de voix et d'idées soient entendues, et que davantage d'acteurs réfléchissent à la manière d'agir dans leurs propres contextes. Le programme définitif des sessions affiliées est disponible [ici](#). Les partenaires affiliés organiseront ces sessions sur leurs propres plateformes et avec leurs propres capacités. Toutes les sessions officielles affiliées seront présentées et liées à partir de la plateforme virtuelle du pré-Sommet.

III. Protocole COVID-19

Les organisateurs du pré-sommet ont travaillé sans relâche pour offrir aux participants la meilleure expérience possible tout en veillant à ce que toutes les mesures de précaution



destinées à aider à prévenir la propagation de la COVID-19 soient prises afin de garantir la sécurité sanitaire des participants.

[Les lignes directrices finales sur la COVID-19](#) pour tous les délégués officiels participant en personne à l'événement du pré-Sommet sont désormais disponibles sur la page Web du pré-Sommet et ont été partagées avec tous les États membres par l'intermédiaire de leurs missions à New York et à Rome. Elles ont été élaborées dans le but de définir un protocole sanitaire efficace, inclusif, simple, compréhensible et non discriminatoire, basé sur les dernières informations scientifiques et les meilleures pratiques de ce qui est sûr et possible au moment de l'événement.

Il importe de tenir compte des caractéristiques suivantes :

- **Le protocole ne nécessite pas de vaccination obligatoire contre la COVID-19.** Les lignes directrices se fondent exclusivement sur un test COVID-19 rigoureux effectué sur place pour TOUS les délégués, le personnel et l'équipage. Des informations détaillées sur les exigences et les sites d'essai sont incluses.
- **Il est vivement recommandé à tous les délégués de souscrire une assurance médicale, accident et voyage**, selon le cas, couvrant toute la durée de participation au pré-sommet.
- **Les délégués officiels de tous les États membres de l'ONU sont les bienvenus.** Pour les délégations des États membres qui font l'objet de restrictions d'entrée en Italie, le gouvernement italien autorisera l'entrée dans le pays d'une délégation composée de quatre (4) membres (le chef de délégation plus trois (3) membres), tandis que le site de la FAO autorisera l'entrée de deux (2) membres (le chef de délégation plus un (1)). Pour tous les autres délégués venant de pays où des restrictions d'entrée en Italie s'appliquent, le gouvernement italien autorisera l'entrée dans le pays uniquement pour le délégué lui-même.

Veillez noter que si la plateforme virtuelle sera ouverte et inclusive pour tous, la composante en personne sera fermement régie par ces lignes directrices COVID-19 et les contraintes de capacité. Seules les personnes officiellement inscrites en qualité de délégués en personne pour l'événement, conformément à l'invitation officielle et aux limites du présent protocole, pourront participer en personne.

IV. Inscription définitive

Le pré-Sommet vise à rassembler des milliers d'acteurs des systèmes alimentaires du monde entier, y compris, entre autres, des jeunes, des producteurs alimentaires, des peuples autochtones, des membres de la société civile, des chercheurs, des représentants du secteur privé, des responsables politiques et des ministres de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de la nutrition et des finances.

Il est essentiel de garantir l'inclusivité. L'approche du pré-Sommet est façonnée en conséquence. Chaque session du programme principal ayant une composante en personne aura également une composante virtuelle afin de profiter pleinement de l'approche hybride. Les participants virtuels seront inclus dans toutes les sessions programmatiques principales et les éléments du pré-Sommet, au même titre que les participants en personne.

Participation virtuelle

L'[inscription à la plateforme virtuelle](#) est ouverte et toutes les parties prenantes sont encouragées à s'inscrire dès que possible. La plateforme virtuelle sera le principal lieu de pré-



Sommet, et offrira la possibilité de participer à toutes les sessions du programme principal du Sommet dans toutes les langues officielles des Nations Unies et en italien, ainsi que de consulter les ressources de base des sessions, du contenu à la demande comme les vidéos et les points forts, et plus encore.

Veillez noter que lors de l'inscription à la plateforme virtuelle, les délégués recevront un court message les remerciant de leur inscription. Un lien vers la plateforme sera ensuite partagé avec tous les délégués inscrits peu avant l'événement.

Une fois que le lien vers la plateforme aura été partagé, une vidéo explicative et/ou des conseils écrits sur la navigation dans la plateforme virtuelle seront également fournis sur la page Web de l'événement d'ici le vendredi 23 juillet pour aider les délégués.

Pour les représentants des délégations des États membres qui pourraient participer aux sessions dans le cadre de délégations officielles, le Secrétariat demandera leurs adresses électroniques pour partager les liens pendant les trois jours, le cas échéant. Dans ces cas, lorsque la capacité de la salle des orateurs est plus limitée que la plateforme virtuelle, les délégations sont priées de limiter leur participation à 1 ou 2 délégués à la fois dans une session donnée et de ne pas partager les liens des orateurs. Les autres membres de la délégation peuvent participer aux débats sur la plateforme virtuelle et n'ont pas besoin de rejoindre la salle des orateurs.

Chaque session sera gérée différemment, et les délégués devront suivre les indications fournies par le président d'une session donnée afin de répondre aux brèves questions ou interventions de l'auditoire lorsque le temps le permet. De plus, les délégués sont encouragés à utiliser la fonction de chat associée à toute session. Ces commentaires seront considérés comme faisant partie de la discussion et seront pris en compte dans le résumé d'une session donnée.

Dans la plateforme virtuelle, les délégués auront la possibilité de participer de plusieurs manières :

- **Fournir des commentaires et des questions** : la plateforme permet aux délégués de publier des commentaires et des questions sur chaque session. Ils peuvent être adressés à un orateur particulier ou à tous les orateurs. Les questions ne sont pas immédiatement rendues publiques, mais seront modérées et seuls les commentaires et questions approuvés seront rendus publics. Le nom du délégué qui a soumis la question sera visible pour tous.
- **Répondre aux sondages** : la plateforme permet à chaque délégué de voter dans différents sondages créés par le ou les organisateurs de la session. Le délégué ne peut choisir qu'une seule option pour voter dans les sondages. Le nom des délégués ne sera pas affiché en réponse aux sondages individuels, mais tous les résultats seront affichés sous forme de pourcentages agrégés pour l'ensemble des répondants.
- **Créer un calendrier personnel** : dans son profil sur la plateforme virtuelle, chaque délégué aura une icône de calendrier disponible dans le coin supérieur droit de sa page. La fonctionnalité de calendrier offre au délégué trois options recevoir directement les invitations des sessions auxquelles il est invité. : (1) afficher le programme avec toutes les sessions disponibles par le biais du pré-Sommet pendant les trois jours, (2) développer son propre « mon plan » avec son propre agenda pour l'événement où il peut suivre les sessions qui l'intéressent le plus en sélectionnant soit « aller » ou « intéressé » par une session du programme, ce qui l'ajoutera à son « mon plan », et (3) recevoir directement les invitations des sessions auxquelles il est invité.



Participation en personne

Les délégués assistant en personne au pré-Sommet se composent uniquement de ceux qui représentent officiellement les États membres, les groupes de travail ou les circonscriptions, conformément aux invitations de l'envoyé spécial.

Le Secrétariat demandera à tous les participants en personne de lui fournir une adresse électronique préférentielle, par laquelle ils devront compléter leur inscription officielle en personne au cours de la dernière semaine précédant le pré-Sommet. Cette procédure est nécessaire pour compléter le processus d'inscription et d'accréditation, et elle ne prendra pas plus de cinq minutes par personne, à condition que les informations concernant le voyage du délégué vers et depuis l'Italie soient disponibles, le cas échéant.

Les délégués en personne pourront retirer leurs badges (ou les badges de leur chef de délégation) à la tente d'accréditation au siège de la FAO les vendredi, samedi et dimanche 23-25 juillet, entre 09h00 et 16h00.

V. Déclarations de ministres

Les ministres (ou chefs de délégation) de *tous* les États membres sont invités à faire une déclaration de 5 minutes maximum lors d'une plénière virtuelle.

C'est l'occasion pour chaque ministre (ou chef de délégation) de parler de son point de vue national sur les contributions que les systèmes alimentaires peuvent apporter pour concrétiser la vision de l'Agenda 2030 dans son propre pays, notamment par le biais des parcours nationaux qui émergent des [dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires](#) (dans les pays où des dialogues ont lieu), ainsi que pour progresser vers nos objectifs communs.

Cette déclaration est également l'occasion de parler des coalitions d'action qui émergent à l'issue du Sommet et qui contribueront à la transformation des systèmes alimentaires, ainsi que d'autres engagements et priorités connexes pour l'État membre.

Les États membres sont priés de s'inscrire pour faire une déclaration préenregistrée ou en direct en écrivant à sarah.hutton@un.org avant le jeudi 22 juillet. Les déclarations ministérielles se dérouleront selon le calendrier suivant, qui sera complété sur la base du principe du premier arrivé, premier servi.

Calendrier des déclarations ministérielles :

JOUR	SÉANCE (CEST)	FORMAT
Lundi 26 juillet	11h30 – 12h30	En direct
	12h30 – 13h30	En direct
	18h30 – 19h30	Pré-enregistré
Mardi 27 juillet	9h00 – 10h00	Pré-enregistré
	11h30 – 12h30	En direct
	12h30 – 13h30	En direct
	15h00 – 16h00	Pré-enregistré
	16h00 – 17h00	Pré-enregistré
	17h30 – 18h30	En direct
	18h30 – 19h30	En direct
Mercredi 28 juillet	9h00 – 10h00	Pré-enregistré
	10h00 – 11h00	Pré-enregistré



Une note d'orientation plus détaillée sur les déclarations ministérielles est disponible sur la page Web du pré-Sommet, y compris des détails sur les sessions préenregistrées et en direct, le processus d'inscription par les États membres, où et comment soumettre une déclaration préenregistrée au plus tard le jeudi 22 juillet si cette option est souhaitée, ainsi que d'autres questions fréquemment posées.

Les déclarations vidéo doivent respecter la limite de temps de 5 minutes ou elles ne pourront pas être utilisées.

VI. Réunions bilatérales et réseautage

Virtuelle

Sur la plateforme virtuelle du pré-Sommet, tous les délégués auront l'occasion de rencontrer d'autres délégués dans un salon de réseautage.

Le salon de réseautage permet des appels vidéo individualisés entre les personnes inscrites comme délégués sur la plateforme virtuelle du pré-Sommet. Pour participer, les délégués doivent se trouver dans le salon de réseautage et lancer un appel avec une autre personne en cliquant sur sa photo de profil, puis sur le casque vert. L'autre délégué doit également se trouver dans le salon de réseautage.

Si ces deux délégués ne sont pas encore « connectés » sur la plateforme virtuelle, la réunion à laquelle ils participent aura une limite de temps initiale de 5 minutes. Une fois la réunion terminée, les participants seront invités à se connecter, ce qui leur permettra d'effectuer d'autres appels vidéo dans le salon de réseautage sans aucune limite de temps.

En personne

Pour ceux qui participent en personne, un nombre limité de salles de réunion bilatérales sont disponibles pour les délégations sur une base horaire, selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les salles peuvent être réservées en envoyant une demande par e-mail à Meeting-Services@fao.org en précisant les informations suivantes :

- Date et heure de la réunion ;
- Nom et prénom des participants ;
- Précisez si un participant se connectera à distance via Zoom, pour permettre un support informatique adéquat ;
- Nom et numéro de téléphone du point de contact

Le service des réunions attribuera la salle de réunion la mieux adaptée à chaque demande et coordonnera les services pertinents (procédures de décontamination et assistance sur place).

Toutes les salles de réunion bilatérales sont équipées d'un ordinateur avec caméra et microphone et d'un accès à Zoom.



Une assistance sur place sera fournie si les participants indiquent dans leur demande qu'une participation à distance est prévue. Un numéro de téléphone pour demander une assistance sera également disponible dans la salle de réunion en cas de demande de dernière minute.

Pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les participants, toutes les salles de réunion seront désinfectées avant/après chaque réunion.

VII. Événements de participation externes

Le pré-Sommet comprendra deux événements importants en dehors de la FAO. **La participation ne sera possible que pour les délégués en personne.** Il s'agit d'événements thématiques et de sensibilisation du public liés aux thèmes du Sommet du système alimentaire, organisés par le Secrétariat en partenariat avec des entités italiennes de premier plan, telles que la RAI, le radiodiffuseur public national italien, qui est le radiodiffuseur hôte et le partenaire média du pré-Sommet, et Coldiretti, une association italienne qui représente les agriculteurs et les entrepreneurs agricoles italiens.

Un événement télévisé de sensibilisation pré-Sommet aura lieu le lundi 26 juillet, de 20h30 à 22h00 CEST (GMT+2) au Circo Massimo dans le cadre de la scène d'été en plein air du Teatro del Opera.

Cet événement est organisé par le Secrétariat en collaboration avec la RAI (Radio Televisione Italiana) et le Teatro dell'Opera di Roma. Il sera diffusé en direct sur la chaîne de télévision nationale RAI 3 et sera dirigé par la célèbre animatrice de télévision italienne, Mme Milly Carlucci. Le principal artiste invité sera la star italienne M. Andrea Bocelli, qui chantera plusieurs chansons sur scène. Le secrétaire général adjoint des Nations Unies et quelques héros des systèmes alimentaires seront les invités thématiques de l'événement. Les billets sont disponibles pour tous les délégués présents en personne au pré-Sommet, mais tous les délégués doivent s'inscrire s'ils sont intéressés et les places seront réservées aux individus sur la base du principe de premier arrivé, premier servi. L'événement fait partie du programme principal du pré-Sommet et sera diffusé en direct en ligne pour tous les délégués virtuels. Un lien pour l'inscription et l'accès aux billets nominatifs sera fourni sous peu.

VIII. Informations logistiques

Voyage et hébergement : les organisateurs du pré-Sommet travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement italien sur l'approche logistique et le protocole sanitaire afin de faciliter l'obtention des visas et des tests COVID à l'arrivée à l'aéroport international Fiumicino de Rome, pour tous les délégués officiels, le cas échéant. Tous les autres déplacements, visa, réservations d'hôtel et logistique seront à la charge des délégués eux-mêmes.

Clause de non-responsabilité en matière d'assurance : le Secrétariat du Sommet des systèmes alimentaires décline toute responsabilité en matière d'assurance médicale, d'assurance accident et d'assurance voyage, d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, de perte ou de détérioration de biens personnels et de toute autre perte pouvant être encourue pendant le voyage ou la période de participation. Dans ce contexte, il est fortement recommandé de souscrire, avant le départ, une assurance médicale, accident et voyage internationale pour la période de participation.

De plus amples informations sur le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires sont disponibles sur le site Web du Sommet à l'adresse :



<https://www.un.org/fr/food-systems-summit>

Pour toute question, veuillez contacter le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires à l'adresse FoodSystemsSummit@un.org.